

Catherine MÜLLER
 Coordinatrice générale des soins et des formations
 Directrice IFMEM

BILAN ANNUEL IFMEM 2023-2024

	Données 2023-2024
Nombre de concourants ou postulants à l'entrée (admission 2023)	1002
Nombre d'étudiants en formation (le jour de la rentrée scolaire) (total des 3 années)	141
Nombre d'étudiants en situation de handicap	0
Nombre d'étudiants sportif de haut niveau	0
Nombre d'étudiants en formation professionnelle	8
Nombre d'étudiants en cursus partiel	0
Nombre d'étudiants admis par passerelle	0
Nombre d'étudiants en cursus international (entrant/sortant)	0
Nombre d'étudiants bénéficiant de dispenses d'enseignements	12
Nombre d'étudiants en VAE	0
Taux de validation aux examens théoriques*	96.25 % (95.8 en 2022-2023)
Taux de validation en stage*	96.7 % (95.25 en 2022-2023)
Nombre d'élèves/étudiants en situation de redoublement	6
Nombre d'élèves/étudiants en complément de scolarité	0
Nombre de diplômés	36
Taux de présentation (<i>par rapport aux entrants de la promo concernée</i>)	75.5%
Taux de diplômés (<i>par rapport aux entrants de la promo concernée</i>)	73.4%
Taux d'étudiants diplômés (<i>par rapport aux nb d'étudiants présentés</i>)	97.2%
Nombre total d'arrêts de formation**	9
Taux d'arrêt de scolarité* (<i>après CT, CP ou décision étudiant</i>)	77%
Taux de suspension** temporaire d'études*	23%
Taux d'exclusions* (<i>après CD</i>)	0%
Taux de césure*	0%
Taux d'insertion professionnelle à 3 mois (<i>par rapport au nb de diplômés</i>)	94.5%
à 9 mois (<i>par rapport au nb de diplômés</i>)	94.5%
Nombre d'élèves/étudiants en poursuite d'études	2 (5.5 %)
Taux de satisfaction globale concernant les études (L3)	91.6%
Taux de satisfaction concernant le contenu de la formation (L3)	100%
Taux de satisfaction concernant l'organisation de la formation (L3)	91.6%
Taux de satisfaction concernant l'adéquation de la formation à la prise de poste	100 %

Si non concerné, noter : n.c

* *par rapport au nb total d'arrêt de formation* ** *quelle que soit la raison*

COMMENTAIRES.

Une évaluation de satisfaction pour chaque UE est mise en place de façon systématique. Il en est de même pour les différentes années de formation, les stages, ainsi que pour la prise de poste 6 mois après la diplomation.